

Comité de Bassin Artois-Picardie

Le Secrétaire du Comité de Bassin

> PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ACTION INTERNATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE **DU 24 JUIN 2022**

	LISTE D'EMA	RGEMENT		
" Sous-collège "		Présences	Mandats	
P	ARLEMENTAIRES ET COLLEC	TIVITES TERRITORIA	LES (5)	
Communes rurales ou EPCI ayant compt dans le domaine de l'eau majoritairement composés de	DEFLESSELLE Claude	Présent		
communes rurales Départements / Somme	HAUSSOULIER Stéphane -	Présent		
Agglomérations > 100 000 ou EPCI ayant	Président		Mandat à M. DEFLESSELLE	
compétence dans le domaine de l'eau comportant au moins 1agglo de plus de 100 000 hab Communes du littoral ou EPCI ayant compétence	LEMAIRE Patrick	Excusé	Section of the control of the contro	
dans le domaine de l'eau maj. composés de communes du littoral Communes du littoral ou EPCI ayant compétence	PASSEBOSC Brigitte	Excusée	Mandat à M. DEFLESSELLE	
dans le domaine de l'eau maj, composés de communes du littoral	RINGOT Bertrand	Excusé	Mandat à M. HAUSSOULIER	
	USAGERS NON EC	CONOMIQUES (3)		
Conservatoires Régionaux d'espces Naturels	BARBIER Luc - Vice-Président	Présent		
Assoc agréées de défense des consommateurs	BULA Danièle	Excusée		
Personne qualifiée	LEDOYEN Alexandre	Excusé	Mandat à M. HAUSSOULIER	
	USAGERS ECO	NOMIQUES (2)		
Industrie	LEFEBVRE Jérôme	Présent		
Agriculture biologique	TUPIGNY Hélène	Excusée		
	ETAT ET DE SES ETABLE	SSEMENTS PUBLICS	4)	
Directeur Régional HDF du BRGM ou son	DAUPLEY Xavier		as de représentant	
représentant Directeur Général de l'ARS HDF ou son			N (40) 55 (10 6 4 5) 10 7 (10 5) 424 (33	
représentant	VALLET Benoît		as de représentant	
SGAR HDF ou son représentant DREAL HDF, délégué de Bassin	BUCHAILLAT Laurent	THE PARTY THE PA	Pas de représentant	
ou son représentant	TAPADINHAS Laurent	Excusé repré	senté par M. PREVOST	
	Membres Cor	nsultatifs (4)		
DINGREMONT Benoît			Excusé	
Contrôleur Financier auprès de l'Age LECLERC Georges-François	nce de l'Eau Artois-Picardie		453 48	
Président du Conseil d'Administration PERCELAY Julie	de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie		Excusé	
Commissaire du Gouvernement aupr	ès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie		Excusée	
VATIN Thierry Directeur Général de l'Agence de l'E	au Artois-Picardie		Excusé	
	DEDDESENTANT D	II DEDSONNEL (2)		
	REPRESENTANT D			
PENISSON Bruno	Representant titulaire du personi	nei au conseil a Administration	Présent	
I Elilogoit Bruilo	Représentant suppléant du persor	nnel au Conseil d'Administration		
VERHAEGHE Séverine			Excusée	
	EXTE	RNES		
SAVARIEGO Isabelle (Membre des Instances de Bassin)			Présente	
PATRIS Jacques (Membre des Instances de Bassin)		Présent		
VERCAMBRE Marie-Laure		Présente		
(Directrice Déléguée du Partenariat DUVIMER Isabelle	Français pour l'Eau)		Présente	
(Prestataire PV H2COM)	INTER	RNES		
MATYKOWSKI Isabelle		PARTY OF THE PARTY	Présente	
DERICQ Christine		Présente accompag	née de Claire DISSAUX (stage)	
BRANGER Pierre			Présent	
VALENTIN Raphaël			Présent	
CHANTEGREL Caroline			Présente	
MAYEUX Dominique			Présente	



L'ORDRE DU JOUR ETAIT LE SUIVANT :

- Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 29 octobre 2021
- 2. Situation des engagements
- 3. Compte rendu du 9eme Forum Mondial de l'Eau –Dakar 21/26 mars 2022 et Présentation du Partenariat Français pour l'Eau
- 4. Coopération décentralisée
- 5. Coopération institutionnelle

h of

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

OBSERVATIONS				Membre en conflits d'intérêts (ne participe pas au vote et au débat) : - pour 1 Dossier : 3330000 - Association CEFIR : Bertrand RINGOT - Communauté urbaine de Dunkerque (Mandat à M. HAUSSOULIER)	
OB	Adopté à l'unanimité	Unanimité	Unanimité	Membre en conflits d'in et au débat) : pour 1 Dossier Bertrand RINGC Dunkerque (Mã	
AMENDE	, , , , , , , ,			*	
REFUSE / REPORTE					
ADOPTE / AF	×	AF	AF		-
OBJET	Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 29 octobre 2021	ACTION INTERNATIONALE – COOPERATION DECENTRALISEE (22810)	ACTION INTERNATIONALE – COOPERATION INSTITUTIONNELLE(22811)		
N° DE DELIB.		21-A	21-A	.50	
TNIO		1.4	5.1		
N° DU POINT DE L'ODJ			ις		



OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur le Président HAUSSOULIER ouvre la séance à 14 h 08, le quorum étant atteint.

Il exprime son plaisir de retrouver les membres de la Commission après une longue période sans réunion depuis le 29 octobre dernier. Un délai qu'il juge trop espacé pour permettre de tisser de bonnes relations entre les membres. Il évoque cependant le séminaire du 28 septembre dernier qui a permis à un certain nombre des membres de découvrir leurs nouvelles fonctions ou les redécouvrir pour ceux qui faisaient déjà partie de cette Commission. Il évoque également le déplacement à Dakar qui s'est déroulé dans le cadre du Forum Mondial de l'Eau. Forum auquel il a dû renoncer à se rendre en raison d'un agenda chargé et d'un contexte politique national particulier.

Il précise que Monsieur VATIN, Directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, est retenu à l'Agora du Développement Durable au Louvre-Lens. Madame SAVARIEGO s'y rendra à l'issue de la séance en sa qualité de Vice-Présidente du Conseil d'Administration de l'Agence et de la Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole.

Madame SAVARIEGO demande s'il est possible d'intégrer officiellement en tant que membre permanente la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable.

Madame MATYKOWSKI indique avoir bien noté la demande de Madame SAVARIEGO mais explique qu'il n'est pas possible pour le moment de le faire en raison de l'appartenance aux différents collèges (élus, partenaires économiques, non-économiques, etc.). Il faut qu'il y ait un désistement du collège des élus pour qu'elle puisse rentrer, après procédure d'élection. Elle ne peut pour le moment assister à la commission qu'en tant qu'invitée.

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ACTION INTERNATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU 29 OCTOBRE 2021

M. le Président HAUSSOULIER demande si des remarques sont à formuler concernant la rédaction du procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 29 octobre 2021.

Pas de remarque.

Le procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 29 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

3 - COMPTE RENDU DU 9EME FME -DAKAR 21/ 26 MARS 2022 et Présentation du Partenariat Français pour l'Eau

Mme MATYKOWSKI accueille Madame VERCAMBRE, du Partenariat Français pour l'Eau, qui présente aujourd'hui les missions de son organisme partenaire de l'action internationale.

Elle rappelle au préalable quels sont les acteurs et les projets habituels de l'action internationale en référence au diaporama de séance.

Elle explique qu'elle présentera ensuite en référence au diaporama et au dossier de séance le point n°3 relatif au compte rendu du 9^{eme} FME - Dakar 21/26 mars 2022.

Procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 24 juin 2022

m

A

INTERVENTION ET PRESENTATION DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU

Mme VERCAMBRE, Directrice Déléguée du Partenariat Français pour l'Eau présente son organisme et son activité en faveur de l'action internationale et auprès des Agences de l'Eau et les retours du 9^e Forum Mondial de l'Eau - Dakar 2022.

Elle commente quelques photos projetées du stand de l'espace France à Dakar.

Elle indique que le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) travaille avec les Agences de l'Eau et l'OFB qui font partie de leur Conseil d'Administration et sont leurs plus grands bailleurs. Elle souligne que c'est avec et grâce aux agences que son organisme travaille.

Le PFE a été créé par le ministre de l'Environnement et des Affaires Étrangères en 2007. Il rassemble des acteurs français de l'eau et se désigne volontiers comme une plateforme multi-acteurs dans un fonctionnement proche des Comités de Bassin.

- ➤ Dans son collège « État et Établissements publics », il accueille des représentants des ministères, comme le ministère de l'Agriculture, des Affaires Étrangères, de la Transition écologique et solidaire, des Armées, l'AFD, l'OFB, et toutes les Agences de l'Eau.
- ➤ Le collège « Collectivités et Parlementaires » comprend des représentants de la ville de Paris, de départements et de régions ainsi que quelques parlementaires.
- Parmi le collège « Entreprises », elle cite notamment Veolia, SUEZ, EDF, Danone, mais sont présentes aussi de plus petites sociétés. L'arrivée de Danone est significative. Les entreprises membres ne travaillaient jusqu'alors que sur le petit cycle de l'eau. Ce grand groupe prend part à tous les grands événements internationaux auxquels le PFE participe.
- Concernant le collège « Associations, Fondations, ONG », il y a Action contre la Faim, Solidarité, Secours Islamique France, Coalition Eau, etc.
- > Dans le collège « Recherche et Formation » se trouve l'INRAE, le CNRS, l'Oleau, ainsi que des pôles de recherches et universitaires.
- Le collège « Personnes Physiques » est constitué d'un certain nombre d'experts.

Tous ces membres sont réunis autour de la mission du PFE. Mission qui est de faire en sorte que les enjeux de l'eau douce montent en importance dans les grands agendas internationaux. Ses actions consistent à plaider, valoriser l'expertise de ses membres, l'expertise française ainsi qu'à favoriser les échanges avec les partenaires internationaux. Les membres qui rejoignent l'association ont pour vocation à participer aux groupes de travail. Un moyen pour eux de faire entendre leur voix, leur compétence dans leur secteur ou leur organisation. Ils travaillent ensemble au sein de groupes comme les objectifs de développement durable qui est le grand agenda 2030 des Nations Unies. Agenda où figurent 20 cibles sur l'eau comme l'ODD6, mais pas uniquement. Il est présidé par un ancien conseiller du Secrétaire Général des Nations Unies. Parmi les autres groupes de travail, elle cite le lien entre eau et changement climatique, biodiversité et solutions fondées sur la Nature, les situations d'urgence (conflits ou catastrophes naturelles), le 5^e qui est en cours de constitution concerne les enjeux agricoles avec l'agro-écologie ou la sécurité alimentaire.

Au sein de ces groupes, l'association travaille ses actions, son plaidoyer qui sont ensuite portés dans les COP, au Forum Mondial de l'Eau, à la Semaine mondiale de l'eau qui se tient chaque année à Stockholm. Des événements où la voix du secteur français de l'eau est en compétition avec celle d'autres pays. Des pays comme les Pays-Bas ont fait des enjeux de l'eau une vraie niche aux côtés de grandes puissances, de facto très écoutées. En effet, 10 pays possèdent toute l'eau douce sur terre sur leur territoire. D'autres petits pays comme les Pays-Bas ont développé une expertise extrêmement forte. La France, elle, est très compétente dans de nombreux domaines. Elle a exporté la GIRE (gestion intégrée de la ressource en eau). Elle a des champions dans de nombreux secteurs qui les rejoignent pour avancer de manière plus groupée au lieu de le faire chacun de son côté.



Son fonctionnement repose sur un système de plans d'action triennals. L'un vient de se terminer. Le Forum de l'Eau intervient en général en clôture d'un plan d'action. Comme à chaque Forum, le PFE est chargé par le ministère de la construction de l'espace France. Une particularité au regard des autres pavillons plutôt organisés directement par les ministères. Ici, ce sont les membres de l'association, dont les ministères, qui financent les efforts pour les forums. Le but est de porter cette voix au-delà des membres du PFE. Un peu plus d'un an avant le forum, des réunions préparatoires sont ouvertes aux organisations, aux régions, aux départements, aux collectivités. C'est le cas par exemple de la Métropole de Lille qui n'est pas membre du PFE, mais qui s'est beaucoup impliquée dans la préparation du Forum. Le PFE est le fer de lance français dans ces événements. Il n'y a pas toujours un aussi grand espace qu'au Forum, mais l'association est toujours présente. Madame VERCAMBRE souhaitait ainsi donner aux membres de la Commission une idée plus précise des actions menées à travers les différents groupes de travail.

Le PFE participe aux COP sur le climat. Lors de la dernière à Glasgow, huit sessions ont été organisées avec des partenaires internationaux, la francophonie. Il y avait un pavillon eau en collaboration avec l'Oleau. À Dakar comme à Glasgow, il a travaillé avec des partenaires des Agences de l'Eau. Agences qui collaborent beaucoup avec le PFE pour ces grands événements qui leur permettent de communiquer notamment sur leur coopération décentralisée. C'était vraiment le cas à Dakar où la coopération décentralisée a été mise en avant. Il n'est pas question uniquement des sujets d'eau potable et d'assainissement, mais aussi d'autres types de coopérations développées.

Le PFE réalise également des synthèses, des rapports comme celui du GIEC ou encore celui du DRIAS où il apporte un décryptage sur l'eau. L'objectif est d'essayer de rendre ces rapports « digestes ». L'association réalise également des études comme cette année, celle d'Eau et Climat sur les enjeux du stockage de carbone notamment dans les nappes et son impact sur l'eau. Une autre étude a été réalisée sur l'empreinte carbone des services d'eau et d'assainissement et comment la réduire. Des comités de pilotage sont ainsi créés auxquels les membres qui le souhaitent - ou qui ont du temps - participent. Ils peuvent mettre ainsi à profit leur expertise. Le PFE peut aussi faire appel à des consultants. Les résultats produits sont ensuite présentés aux COP avec l'explication de savoir comment il va être possible d'infléchir la situation. Même si, dans le cadre des COP, le PFE est davantage mobilisé sur les enjeux d'adaptation où il y a beaucoup à faire. Les Agences de l'Eau ont beaucoup à démontrer également.

Ces grands rendez-vous sont des moments où se déroulent des négociations internationales, notamment politiques, mais le PFE participe également aux grandes plates-formes. Il est membre du Comité français de l'UICN. Il travaille en France avec le CEREMA, l'AFPCN. Il fait partie des plates-formes des Nations Unies pour les enjeux humanitaires. Tous les ans, il se rend à New York pour parler de l'importance d'atteindre les cibles eau et atteindre tous les objectifs de développement durable. C'est le Forum Politique de Haut Niveau. Elle souligne que tous sont Français, mais tous sont intéressés par les grands enjeux internationaux. C'est le PFE qui aide ses membres à constituer ce plaidoyer et aller le porter de manière efficace, elle l'espère, dans ces grandes enceintes internationales.

Elle précise que l'association vient de changer de présidence. C'est l'ancienne Présidente du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, également ancienne élue européenne, Marie-Hélène AUBERT, qui vient d'être nommée à la tête du PFE. Elle souhaite accentuer la présence du PFE à Bruxelles pour le prochain plan d'action. Cela représente un tournant important pour les trois années qui viennent.

Le but en participant aux grands événements internationaux est de faire en sorte que les bonnes statistiques soient utilisées, car tous les objectifs de développement durable ne sont pas encore bien définis. Elle indique que le groupe de travail dédié aux Outre-mer est une grande satisfaction depuis deux ans. Le PFE travaille ainsi avec la Guyane, les Antilles, la Réunion, un peu la Polynésie. Il n'est pas encore parvenu à le faire avec Mayotte, mais c'est important de pouvoir mieux connaître leurs enjeux et travailler avec eux dans leur région. En effet, ils ont leurs propres coopérations, leurs propres enjeux. C'est une grande richesse française en matière de biodiversité, de défis. La France, parce

A



qu'elle a ses territoires d'Outre-mer développent des choses très intéressantes qui ne sont pas forcément très connues dans ces régions-là.

Parmi les initiatives développées durant ces deux dernières années avec le soutien des agences, figure l'application *Water4allSDGs*. Cette application permet d'évaluer des projets ou des politiques au regard des objectifs de développement durable. Elle connaît un formidable succès, preuve qu'il y avait un véritable besoin. Cette application a été utilisée par le jury des labélisations des initiatives à Dakar. Elle devrait être utilisée par les Agences de l'Eau également pour les projets à l'international. Elle explique que c'est une façon très facile de s'approprier cet agenda, car sans le connaître, il est impossible d'atteindre les cibles.

En France, le PFE travaille notamment avec le MTE, le CGDD quand l'objectif est de mieux faire connaître l'agenda 2030. La France s'est dotée, il y a trois ans, d'une feuille de route pour l'atteindre. Le PFE est tourné vers l'International, mais il intervient à la demande du ministère quand il s'agit d'importer, d'aider à s'approprier cet agenda.

Elle revient sur le dernier Forum Mondial de l'Eau. Cette grand-messe organisée tous les trois ans vient d'avoir lieu à Dakar. C'est une première en Afrique subsaharienne. Ce Forum, consacré à *l'eau pour la paix et le développement rural* était particulièrement tourné vers les enjeux africains. Elle précise que le thème du prochain Forum à Bali en 2024 sera *l'Eau pour la prospérité pour tous*. Le Forum de Dakar a connu un vrai succès en dépit du fait qu'il ait été décalé et que de nombreux participants n'aient pas pu se déplacer. Elle explique que ces événements appartiennent au domaine du soft power. Il n'y a pas l'ONU, il n'y a pas de négociation, mais c'est la plus grande réunion à laquelle participent des élus, des ministres, des délégations ainsi que les acteurs des parties prenantes. Au total, ce Forum a réuni plus de 10 000 personnes sur une semaine.

Cependant, elle confie que le PFE, au final a été quelque peu déçu. Il y avait l'espoir que la présidence de l'union africaine allait se préoccuper des enjeux de l'eau pendant qu'elle était placée sous mandat sénégalais. Cela n'a pas été le cas. Il a été question d'un sommet de chefs d'État qui n'a pas eu lieu. Seul, le processus des élus, des collectivités locales et des bassins a été parfaitement organisé. L'un grâce à une organisation suffisamment en amont par l'OCDE, l'autre avec l'habitude et le savoir-faire du réseau international des organismes de bassin. À la clé du Forum, une déclaration, le *Blue Deal*, avec un certain nombre de principes, d'appels qui reflètent des préoccupations surtout africaines. Elles n'ont pas réellement apporté quelque chose politiquement, en comparaison d'autres grands rendez-vous, notamment tout ce qui est fait dans le cadre des objectifs de développement durable. Reste qu'il y a l'espoir que le Forum aura quand même réussi à mobiliser des Etats et des élus africains en vue des grands événements à venir.

Elle relève le succès remporté par l'espace France. Un succès qui fait plaisir. Elle indique que la délégation française a été très nombreuse avec environ 300 participants présents. Une quarantaine de sessions, d'événements organisés ont été traduits et retransmis sur l'espace France. Le PFE a également facilité la participation des Français dans les sessions officielles comme les sessions parlementaires par exemple. La voix française a été entendue et figure dans tout ce qui est ressorti du Forum. Néanmoins, sans avoir pu aller plus loin que ce qui était espéré.

Elle met en avant plusieurs projets français qui ont été labellisés et dont la valorisation est censée se poursuivre. C'est l'affaire du Forum Mondial de l'Eau.

Les grandes échéances à venir sont les COP sur le climat, la prochaine en Égypte à la fin de l'année qui, à nouveau est une COP tournée vers l'Afrique. Il y aura également la COP sur la biodiversité où le PFE va défendre les enjeux de biodiversité aquatique. Cette COP qui devait avoir lieu en Chine, se déroulera à Montréal après avoir été reportée de deux ans. En 2023, la première grande Conférence internationale sur l'Eau depuis 1977 se tiendra aux Nations Unies. C'est un événement que les équipes du PFE ont déjà commencé à préparer.

À ce titre, le Forum de l'Eau faisait partie des jalons préparatoires avec l'espoir que les conclusions, même si elles ne vont pas aussi loin que ce qui existe déjà en Europe, vont être portées par les Africains dans le cadre de cette grande conférence qui aura lieu en mars 2023. Cette conférence ne sera pas

Procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 24 juin 2022



réservée uniquement aux délégations ministérielles, il n'y aura pas de négociation, mais un certain nombre de plénières et de sessions sont prévues. Le PFE essaie d'y inscrire un maximum de ses membres. C'est l'occasion de faire entendre une nouvelle fois la voix du secteur français de l'eau. Voix beaucoup plus ambitieuse du fait de la GIRE, de tout ce qui est fait en Europe, en transfrontalier, du meilleur état des masses d'eau en France en comparaison de beaucoup d'autres endroits. Le secteur français de l'eau pousse dans le bon sens, mais ce ne sera pas une conférence avec à la clé une négociation politique. En effet, cette conférence est certes organisée aux Nations Unies, mais elle l'est à l'initiative du Tadjikistan qui a lancé la décennie de l'eau et du développement durable 2018-2028, Or, c'est un pays moins volontaire sur cette thématique que ne peut l'être la France par exemple. Il n'y aura donc pas énormément d'ambitions politiques. Pour cette raison, le PFE a invité ses membres en Conseil d'Administration pour préparer le plaidoyer de cette conférence. En effet, un certain nombre de résolutions pourront être proposées aux Nations Unies. L'objectif est de sensibiliser les médias aux enjeux de l'eau.

Elle redit une nouvelle fois que cette première conférence depuis 1977 sera l'occasion de faire un point sachant que certains thèmes sont vraiment prioritaires. Force est de constater que la trajectoire n'est pas celle qui permet d'atteindre les objectifs de développement durable. Il faut que la communauté internationale multiplie par quatre ses efforts sur l'eau pour atteindre ses objectifs d'ici 2030. Pour certaines régions, comme l'Afrique par exemple, c'est X 42. C'est très loin des objectifs fixés. Dans le cadre de la préparation à cette conférence, des feuilles de route nationales vont être communiquées. À ce titre, le PFE est en lien avec le MTE, la DEB, le ministère des Affaires étrangères pour que la France fasse quelques annonces. L'Agence sera consultée dans ce cadre-là.

Durant les trois prochaines années, le PFE va développer son plaidoyer à travers les événements et les grandes plates-formes où il travaille avec les ministères sur les enjeux humanitaires, les enjeux de la biodiversité, climatique et de développement durable.

Elle conclut en rappelant que le but de cette présentation était de mieux faire connaître le PFE pour ceux qui ne le connaissaient pas bien. Elle rappelle que l'association travaille déjà beaucoup avec les points focaux des Agences de l'Eau notamment, pour celle d'Artois-Picardie, avec Madame DERICQ, de même qu'avec les offices. Cette relation de travail est extrêmement précieuse pour le PFE.

Remarques et Débats :

M. le Président HAUSSOULIER indique qu'il n'a pas eu la chance de voir le lieu d'accueil de la France lors de ce Forum à Dakar. Il confie qu'il a été parmi ceux qui s'étaient émus de la grande simplicité dans laquelle avait été organisé un certain nombre de manifestations quatre ans auparavant au Brésil. Il demande à Madame VERCAMBRE si elle pilotait déjà l'opération?

Mme VERCAMBRE répond qu'il s'agissait de son prédécesseur.

M. le Président HAUSSOULIER observe qu'elle a peut-être bénéficié de plus de budget, car pour avoir été au Brésil, le stand de la France était assez austère. Or, à ses yeux, il s'agit de l'image de la France. Il comprend que le temps est à faire des économies sur tout, à se cacher de tout, mais quand il s'agit de la France... Il se remémore la comparaison avec le stand du Sénégal. Un motif d'étonnement à l'aulne de la différence des deux produits intérieurs bruts. Il ne dit pas qu'il faut des conditions d'accueil exceptionnelles, mais au moins de ne pas être placé près d'une ventilation comme au Brésil. Il avoue avoir eu presque honte d'organiser des interventions dans des conditions qu'il ne juge pas dignes. Il se réjouit qu'il y ait eu une prise en compte de cet aspect-là. D'autant que les agences et les autres partenaires étaient les financeurs. Sur ce point, il pose la question des financements publics ou privés du PFE.

Mme VERCAMBRE précise que les fonds des partenaires privés sont moins importants que les fonds publics qui représentent 2/3 du budget.

M. le Président HAUSSOULIER demande quels sont les partenaires privés ? Si ce sont les grands Procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 24 juin 2022

m

S

distributeurs d'eau?

Mme VERCAMBRE explique qu'en termes de budget, il y a d'abord les cotisations pour 1/10. Pour 2/3 les fonds publics tels que l'OFB, les Agences, un peu le ministère des Affaires étrangères, le MTE, la ville de Paris, le SIAAP, le SEDIF qui le soutient uniquement pour le Forum à hauteur de 25 000 € tous les trois ans. Viennent ensuite, SUEZ, Veolia, EDF qui participent pour un total de 120 000 € par an sur un budget global d'environ 800 000 € par an. L'association est donc essentiellement financée par des fonds publics.

M. le Président HAUSSOULIER se réjouit que le Président sénégalais les ait félicités pour le stand, car celui du Brésil ne l'aurait sûrement pas fait. Il concède que ce n'est pas l'essentiel, mais en réalité, il n'y a pas beaucoup de manifestations autour de l'eau. Elles sont rares. En témoigne la prochaine conférence aux Nations Unies qui n'avait pas eu lieu depuis plusieurs décennies. Il regrette alors d'autant que cet aspect des choses ne soit pas davantage pris en considération. Il s'agit aussi de l'image de la France à l'étranger. Il pense qu'il n'est pas possible de vouloir porter une ambition sur l'eau avec la tendance française à considérer parfois qu'elle fait les choses mieux que les autres, à donner des leçons sans faire attention à l'importance de ces éléments-là. Et ce, d'autant que le Forum de l'Eau n'a lieu que tous les quatre ans. Il se doute néanmoins que cela doit être compliqué d'avoir des équipes sur place suffisamment en amont pour s'organiser. Il retient que c'était le cas cette fois-ci et remercie Madame VERCAMBRE du travail effectué. En particulier une conception de l'espace France en écho avec le développement durable. Il ajoute qu'avoir une ambition sur l'eau et le faire au détriment de ses grands principes n'aurait pas de sens. La réalisation, ici, est d'autant plus acceptable.

Mme MATYKOWSKI explique qu'elle n'a pas de recul puisque c'est le premier Forum auquel elle a participé. Elle ne sait pas si les remarques de Monsieur HAUSSOULIER ont été suivies d'effet, mais elle peut témoigner que le pavillon France à Dakar était très fonctionnel. L'organisation a suivi de façon efficace en termes de timing alors qu'énormément de conférences se sont succédé avec pour certaines un format mixte en présentiel et visioconférence. Elle souligne le caractère performant du matériel, des conditions d'accueil, mais aussi la fréquentation sur le pavillon où énormément de partenaires ont été présents. Elle souligne à nouveau que tout s'est bien déroulé à Dakar. Pour ce qui s'est passé précédemment, elle ne peut pas en parler, car elle n'y était pas.

Elle ajoute cependant que, même si le Forum a été repoussé d'un an, ce n'est pas pour autant qu'il y avait beaucoup de visibilité sur l'organisation. Elle précise que l'Agence a envoyé très tardivement le programme au PFE parce qu'elle n'avait pas les éléments nécessaires comme le PFE d'ailleurs. Elle tient à le souligner. C'est d'autant plus nécessaire de le faire qu'au regard de la performance du pavillon, tout s'est fait à la dernière minute. Même si ce point n'a pas été évoqué par Madame VERCAMBRE par respect pour le pays organisateur, elle témoigne des éléments reçus à la dernière minute. Elle évoque l'aide de Sébastien FILAUDEAU, alors CDD à l'Agence, pour contribuer à participer au maximum de sessions que ce soit sur le pavillon France ou des sessions thématiques. Les éléments sont arrivés au compte-gouttes et au bout d'un nombre incalculable de relances. Elle constate un manque d'organisation autant du côté du Sénégal que du côté du Forum qui n'a pas permis à l'Agence d'anticiper suffisamment sur un certain nombre de sujets. Madame MATYKOWSKI précise qu'elle n'était pas présente à l'ouverture du Forum car elle participait au lancement de l'Académie de l'Eau organisé le 22 mars au matin, mais elle a su que certains éléments semblent avoir été montés en catastrophe au dernier moment.

Mme VERCAMBRE le confirme en précisant qu'ils l'organisent depuis longtemps. En étant Français, ils ont l'habitude de beaucoup travailler avec l'Afrique. Ils ont donc pu anticiper sur beaucoup de choses. En revanche, ceux qui ont choisi de travailler avec les agences locales sont arrivés la veille sans que leurs installations ne soient faites. Elle projette des photos du stand français avec ses structures en bois sourcé qui ont été réutilisées ensuite. Elle montre une conception très simple, mais réutilisable, dans un design proche de l'esprit scandinave. C'est désormais l'identité visuelle de la France. Les pavillons des COP sont sobres. Le stand du Forum restait fidèle à ce principe tout en étant plus travaillé en termes d'image.

My

- M. DEFLESSELLE souhaite faire quelques remarques. Il n'a pas du tout apprécié le Forum de Dakar. Il estime que la Commission aurait dû se réunir au préalable pour le préparer. Là, il constate que des personnes les représentaient. Le Directeur, le Directeur adjoint prenaient la parole au nom de la Commission sans qu'elle ne se soit jamais réunie, n'a jamais parlé de quoi que ce soit concernant les affaires internationales. C'est le premier reproche qu'il fait. Le second est qu'il n'y avait aucun représentant de cette Commission à Dakar : Il y avait des représentants extérieurs, d'Amiens Métropole, des commissions permanentes, mais pas de la Commission CPAIDD. Il trouve que c'est dommage et intolérable.
- M. HAUSSOULIER précise qu'il aura l'occasion de s'entretenir avec Monsieur FLAJOLET, Président du Comité de Bassin, à ce sujet et d'évoquer certains points sur lesquels il y a à redire. Certaines anciennes pratiques n'ont pas été celles mises en œuvre pour cette rencontre internationale.
- M. DEFLESSELLE s'adresse à Madame VERCAMBRE en revenant sur une phrase qu'elle a dite et qui l'a surpris, à savoir que les masses d'eau en France étaient en bon état. Il a été ravi de l'entendre, car à chaque réunion, à chaque Comité de Bassin, il est répété que l'Europe ne cesse de menacer en raison du mauvais état des masses d'eau. Or, elle vient de dire le contraire. Désormais, il pourra dire au prochain Comité de Bassin que « Non, le Partenariat Français pour l'Eau a dit que les masses d'eau étaient en bon état, on n'en parle plus ».

D'autre part, il souhaiterait avoir une conclusion concrète du Forum de Dakar. Il juge que ce qui a été dit jusqu'à présent sur telle ou telle rencontre, sur la visite ou non d'un chef d'État n'est pas suffisant. Pour lui, il doit ressortir une décision concrète d'une réunion. Il faut que cela débouche sur une conclusion, quelque chose de positif. Là, il n'a rien entendu de tel.

Mme MATYKOWSKI explique qu'il est prévu un peu plus loin de faire une présentation de ce qui s'est fait au cours du Forum et les administrateurs de la CPAIDD qui y ont participé. Sur la « conclusion concrète », elle laissera Madame VERCAMBRE en parler.

Concernant le sujet du bon état des masses d'eau, tout est affaire de référentiel. En France, le bassin Artois-Picardie est à 22 % de bon état des masses d'eau alors que l'objectif à 2027 est de 50 %. Le bassin est donc déjà moitié moins que la moyenne française qui se situe à 44 %. Certains bassins comme celui de la Corse sont eux à plus de 80 %. Certains pays du Nord de l'Europe sont plutôt dans des moyennes de 80 %. Elle souligne à nouveau qu'il s'agit d'une question de référentiel par rapport à l'Europe et à d'autres pays. En France, le bassin Artois-Picardie est plutôt dans la moyenne basse. Ce n'est pas par manque de travail ou d'actions menées auparavant. C'est aussi une situation de départ particulière. Le bassin est concentré, de faible superficie avec un historique économique minier et industriel important, une densité de population élevée, une agriculture intensive plutôt industrielle et une configuration de territoire plutôt plate qui ne facilite pas l'auto-élimination des polluants. Le bassin a une situation de départ complexe, intense en termes de pressions. Elle répète que sa moyenne n'est que de 22 %. Néanmoins, les masses d'eau qui peuvent permettre d'atteindre l'objectf de 50 % en 2027 ont fait l'objet d'un ciblage. Cet objectif tout en étant ambitieux est réaliste. Reste que le bon état des masses d'eau reste inférieur de moitié à la moyenne française. L'Europe est quant à elle plutôt dans la moyenne haute par rapport à d'autres pays.

Mme VERCAMBRE confirme que c'était bien le sens de ses propos. Elle parlait sous l'angle de la comparaison. Elle fait le parallèle avec la position européenne sur le changement climatique. La France est la plus avancée.

M. BARBIER souhaite aborder des questions de fond. Il précise qu'il ne s'est pas mobilisé sur le Forum Mondial de l'Eau par manque de temps. En revanche, il remarque qu'il n'a jamais pu mesurer la portée de ces grandes conférences internationales. Il comprend que la France doit être présente structurellement et quantitativement à un certain nombre d'événements et pas seulement sur l'Eau. C'est une bonne raison à ses yeux de la présence d'organismes et de délégations françaises. Il ne le

Procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 24 juin 2022

m

M

discute pas. En revanche, il demande quelle est la portée réelle du Forum Mondial de l'Eau et ce qu'il a permis de changer pour demain. Il part du principe qu'avant d'investir ou pas du temps sur quelque chose, il regarde les bénéfices apportés à la cause. De même, lorsqu'il ne comprend pas, il ne se mobilise pas outre mesure. En effet, en ne mesurant pas la portée d'une action, il risque de ne pas être à la hauteur des attentes ni de correspondre aux compétences demandées. Il pense que c'est aussi un travail sur le temps long. L'eau qui tombe aujourd'hui arrivera dans les nappes profondes dans 40 ans. Ces travaux nécessitent donc un investissement dans la durée.

Il pose la question des liens entre les autres événements sur l'eau comme les Journées mondiales de l'eau ou les Journées mondiales des zones humides et le Forum Mondial de l'Eau. Des événements qui tous les ans, en France comme en Europe, capitalisent sur l'eau avec des acteurs plus locaux. Acteurs, au milieu desquels, il se sent avoir davantage sa place que sur le Forum Mondial de l'Eau. Il demande à Madame VERCAMBRE des clés de compréhension.

Mme VERCAMBRE rassure sur le fait que l'organisation de ces événements n'a pas pour but de serrer des mains. Elle donne en exemple les retombées du Forum de Mexico en 2006. Les discussions qui ont eu lieu en présence de milliers de participants avaient atteint une maturité suffisante pour qu'il y ait un consensus parmi la communauté internationale sur le droit humain à l'eau potable et à l'assainissement. Un droit adopté en 2010 par les Nations Unies et qui figure dans la constitution de plusieurs pays. En France, une loi de 2006 a fait du droit pour chacun d'accéder à l'eau potable et à un prix abordable, son article 1er. Ces grands forums qui réunissent toutes les multiples expertises de l'eau, les enjeux croisés, transversaux, les différents intérêts économiques ou généraux, font avancer les choses. Il y a les grands enjeux internationaux comme la pollution, les zones transfrontalières avec notamment 60 % de l'eau douce qui se situe dans des bassins transfrontaliers.

En Europe, ces questions semblent lointaines, mais le PFE a rappelé au ministère pendant le confinement que le droit à l'eau potable et à l'assainissement n'était pas totalement une réalité en France. Il y avait des populations par exemple à Mayotte qui, durant le confinement, ne pouvaient ni adopter les gestes barrières, ni aller chercher de l'eau. Elles n'avaient pas l'eau chez elles. Ce droit humain à l'eau potable et à l'assainissement est une conséquence directe des discussions menées par les bonnes personnes. C'est le fruit des consensus obtenus sur les grands enjeux de l'eau. Cela peut sembler lointain, mais c'est vraiment de la politique internationale. De la même façon, c'est ce qui se passe pour l'eau et le climat, l'eau et la biodiversité où il y a du retard.

Elle rappelle que le protocole de Kyoto a 40 ans. Elle évoque le retard pris sur l'accord de Paris qui n'est qu'au stade de définir des cibles, l'accord n'étant pas contraignant. En revanche, l'eau est absente des débats. Elle est absente des COP climat. Le PFE est là pour faire en sorte que le sujet de l'eau soit abordé. C'est une action menée avec des partenaires, des pays, des organismes les plus légitimes qui soient. Elle fait mention de la campagne *climate is water* destinée à mettre en avant l'eau comme principal marqueur du changement climatique.

En effet, si pour les acteurs du secteur de l'eau, c'est une évidence, les spécialistes qui interviennent sur les émissions de gaz à effet de serre, eux, n'en parlent jamais. Absolument jamais. Or, les grands leviers se trouvent essentiellement dans la gestion de l'eau. Il y a des choses à faire, à améliorer et d'autres à ne plus faire pour atténuer et s'adapter au changement climatique. C'est la raison de leur présence à ces grands rendez-vous. Elle rappelle que cela fait huit ans que le PFE assiste au COP climat en poussant à chaque fois le sujet de l'eau. Il y a désormais une journée sur l'eau douce dans les COP climat, ce n'était pas le cas il y a encore trois ans. Il y a désormais un pavillon eau douce alors qu'il existait un pavillon de l'Agriculture et sur l'Océan, aucun sur l'eau douce. La question de l'eau n'était abordée que dans le cadre de l'irrigation, de son apport à l'océan.

Elle redit que la raison d'être du PFE est de faire entendre le secteur de l'eau et tout ce qu'il apporte à ces grands enjeux. Elle cite l'exemple de la biodiversité aquatique qui, avec celle de l'océan, est la plus en déclin. Un déclin lié à l'activité humaine. Elle fait le constat que cette question est encore à des années-lumière de celle de la prise de conscience du changement climatique. Elle insiste sur le retard pris sur ces grands enjeux et le nombre de choses qui restent à faire. Elle explique qu'elle travaillait auparavant pour une ONG fondée par Mikhaïl Gorbatchev qui intervenait sur la thématique de l'eau et la



paix notamment les eaux transfrontalières. À cette époque, le PFE, dont elle était membre, portait aussi la position officielle de la France qui était d'agir en faveur des territoires transfrontaliers dans la logique de la signature d'une convention. 35 pays l'ont ratifié. Sachant que 10 pays possèdent 60 % des ressources d'eau douce sur terre. Cet exemple illustre les bras de fer qui se jouent à un niveau international. Lorsque le Tadjikistan décrète une décennie pour qu'en réalité les choses bougent le moins possible, des pays comme la France, les Pays-Bas et d'autres s'appuient sur la légitimité d'expertise pour aller en sens inverse. Elle rappelle que des pays n'ont toujours pas reconnu le droit à l'eau potable comme droit humain. Ils ne veulent pas reconnaître les droits économiques et sociaux.

Le PFE se place dans un cadre où le changement climatique, le déclin de la biodiversité s'accélèrent. Sans prétendre tout faire, il contribue à faire avancer les enjeux importants comme le droit humain à l'eau potable.

M. LEFEBVRE explique que l'aspect politique lui semble essentiel sur le plan international. L'eau est l'origine de beaucoup de rivalités dans le monde comme au Moyen-Orient par exemple. Il lui semble tout à fait évident que ces Forums ont une connotation de politique internationale dans laquelle la France a sa place.

Le second point qu'il souligne est la raison pour laquelle l'Agence y participe. Il rappelle qu'il vient du secteur de l'industrie économique. Dans ce secteur, il y a des salons professionnels où chacun essaie de vendre ses produits. Ce n'est jamais sur un salon que vous vendez. Votre absence est remarquée, votre participation en revanche est jugée logique. Que la France soit présente lors de ces événements lui semble évident.

Sur la question des indicateurs et les 22 % de masses d'eau en bon état, il rétorque que la région n'a pas demandé aux Allemands de venir en 1914. Elle n'y peut rien. C'est une région industrielle. C'est un bassin atypique considéré notamment comme le plus petit. Il trouve désolant de toujours se lamenter sur ces 22 %. Il a évoqué avec Monsieur VATIN la question des indicateurs qui ont beaucoup changé. Il rappelle qu'au regard de ceux d'il y a 10 ou 15 ans, les résultats du bassin étaient meilleurs. Le thermomètre ayant changé, il constate la difficulté à se repérer.

Il revient sur une remarque précédente concernant les problématiques observées vis-à-vis de l'eau. Il rappelle que la France possède de grands opérateurs et des techniciens de niveau mondial. En revanche, il conseille de ne pas se comporter dans ces pays comme des donneurs de leçon. Il prend l'image d'un intervenant en Afrique qui parlerait d'une moyenne de consommation d'eau par habitant de 100 m3 et de sobriété dans un contexte où les habitants ne disposent que de deux litres d'eau par jour. Il interpelle sur la nécessité d'être attentifs aux débats et d'apprendre de ceux qui utilisent l'eau avec parcimonie. Il évoque, un voyage en Libye où le cadeau aux douanes n'était pas de l'argent, mais une bouteille d'eau. Preuve de son importance extrême.

M. DEFLESSELLE témoigne qu'au Sénégal comme à Madagascar, la vente d'eau se fait à la bassine. Il avait calculé que le prix de l'eau à la bassine était plus cher que le prix du m3 en France. L'eau qu'ils viennent chercher à la pompe, bassine par bassine, pour leur journée leur coûte extrêmement cher.

Mme MATYKOWSKI souhaite compléter de ce qui vient d'être dit en rappelant que les six agences de l'eau réunies participent à hauteur de 15 M€ par an à l'action internationale. Un budget qui les place au premier rang des partenaires financiers de la coopération décentralisée et institutionnelle sur le sujet de l'eau spécifiquement. Elle rappelle à l'instar de Madame VERCAMBRE que l'objectif est d'être présents dans ces manifestations et de montrer, en inter-agences, ce qui est fait.

M. BARBIER suggère que soit rajouté dans le calcul, les 80 % de la part de l'OFB qui viennent des agences pour que ce soit transparent pour tout le monde.

M. BRANGER précise qu'il est Directeur des Interventions de l'Agence et qu'il travaille avec Madame DERICQ. Il remercie en premier lieu Madame VERCAMBRE de sa présence et de la clarté de son exposé. Il partage entièrement son constat quant à l'insuffisance du lien qui est fait entre l'eau et le climat notamment dans les conférences qui abordent le sujet du changement climatique. Peut-être les Procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 24 juin 2022



1

choses vont-elles changer un peu avec l'annonce récente du franchissement d'une limite planétaire sur l'eau verte, donc sur l'humidité dans les sols, avec probablement un effet cliquet, c'est-à-dire une difficulté à revenir en arrière. Il espère une prise de conscience au moins sur cette question. Il rappelle que l'eau verte sert à l'agriculture avec toutes les conséquences que cela peut avoir.

Il souhaite poser deux questions à Madame VERCAMBRE.

La première fait écho à ce qui est fait dans le bassin Artois-Picardie, le seul en France à porter une politique jeunesse. Une politique matérialisée par plusieurs volets : un Parlement des Jeunes pour l'Eau ainsi qu'un soutien au Parlement européen et au Parlement Mondial des Jeunes pour l'Eau. Il cite également le représentant de la jeunesse au sein du Comité de Bassin qui était à Dakar pour porter une proposition *Eau et Paix*. Il demande si le PFE a un axe « jeunesse » dans ses interventions afin d'essayer d'armer les jeunes qui seront en situation de diriger demain sur la question de l'eau.

La seconde question porte sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Madame VERCAMBRE évoque un écart de 4 pour les pays européens, la France, 42 pour les pays africains. S'agit-il de tous les ODD confondus ou uniquement l'ODD eau et assainissement ?

Mme VERCAMBRE répond qu'elle parlait de l'eau et l'assainissement.

Sur la question de la jeunesse, elle indique que cela fait plusieurs années que le PFE encourage et aide sur ce point. L'association connaît bien le Secrétariat international de l'eau (SIE) et Solidarité Eau Europe (SEE) avec lesquels l'Agence travaille, ils sont membres administrateurs. En revanche, le PFE n'en fait pas encore un axe de travail. Elle précise qu'ils ne sont que sept dans l'équipe et qu'ils font déjà beaucoup de choses. Néanmoins, en travaillant avec le SEE, il y a une demande de leurs membres d'aller plus loin. Elle rappelle que l'Agence a adopté une politique jeunesse en créant ce parlement pour le bassin, la région. Le PFE, lui, est entièrement tourné vers l'International. D'une certaine manière, les représentants français sont déjà en contact avec le SIE et le SEE notamment. C'est davantage le ministère qui pourrait vouloir mettre en place une politique nationale sur ce point. Elle fait part de l'idée soumise par le SEE d'avoir un administrateur jeune au PFE pour faire entendre leur voix. C'est une piste étudiée.

M. HAUSSOULIER aimerait savoir ce qu'apporte concrètement d'avoir la parole d'un jeune par rapport à un « non jeune » ? Comment est-il réellement le relais des jeunes ? Il constate qu'il est souvent choisi parce que c'est le plus brillant parmi les brillants. Il est choisi pour représenter une belle idée de ce qui peut être dit sur l'eau. Il est convaincu qu'il dira des choses intelligentes, mais si le but est de vouloir être représentatif, il faut être en relation avec ses camarades. Il n'est pas certain que ce soit toujours le cas. C'est le même sujet qu'au sein de l'Agence avec le Parlement des Jeunes pour l'Eau. Il explique qu'il se rend souvent dans les collèges, jamais un jeune n'est venu lui dire qu'il avait été interpellé sur telle question. C'est une belle idée qui éclaire la façon dont les membres administrateurs de l'Agence sont choisis. Ce sont en effet des personnes qui ont eu des responsabilités et qui sont censées avoir des relais. Cela ne veut pas dire du tout que ces personnes parlent au peuple, qu'elles sont représentatives du peuple. Preuve en est aux dernières législatives avec la poussée du Rassemblement National révélatrice du fait que les élus sont passés à côté du mal-être des Français. Il sait qu'il n'a pas le droit de faire de la politique dans cette enceinte, mais il ajoute qu'il ne résiste pas à l'idée de rappeler ces choses-là. Il habite dans un canton rural. Il sent bien le décalage entre ce qui se dit, entendu, tous les jours dans les médias et la réalité que les gens vivent.

Il revient sur une phrase de Madame VERCAMBRE qui l'a interpellé s'agissant du constat que, durant le COVID, certains territoires n'avaient pas accès à l'eau. Il fait observer qu'il n'y a pas besoin d'aller à Mayotte pour trouver des eaux qui ne sont pas assainies. En milieu rural, il existe bon nombre de secteurs où les choses ne sont pas faites convenablement. Il ne veut pas faire le procès de l'Agence. Néanmoins, il rappelle qu'il fut un temps où les Agences de l'Eau intervenaient pour améliorer les Assainissements Non Collectifs. Mais le pari fait a été de juger que ce n'était pas utile et qu'il fallait concentrer les moyens sur la biodiversité. C'est une position. Une position qu'il ne partage pas. Il explique en effet qu'étant Président d'un département composé essentiellement de communes de moins de 500 habitants, lorsqu'il va dans ces communes, on lui parle d'assainissement collectif ou de la mise

r A

aux normes de leur assainissement non collectif qui coûte 15 000 € et qu'ils n'ont pas les moyens de payer. Tout le monde s'en désintéresse. Les eaux usées sont rejetées là où elles doivent partir. S'il donne raison à Madame VERCAMBRE sur l'accès à l'eau potable, il fait remarquer qu'il y a des secteurs où le droit à l'assainissement collectif, le droit à l'épuration de l'eau ne sont pas toujours la réalité vécue par ses concitoyens du bassin.

Mme VERCAMBRE précise que c'est un enjeu que le PFE a mis en avant concernant la feuille de route française pour l'atteinte de ces objectifs. Ça n'a pas été retenu. Elle ajoute que personne n'a atteint les objectifs de développement durable. Le ministère a fait des choix. Cette feuille de route est considérée comme celle de la France, mais pas de l'État.

M. HAUSSOULIER fait observer que c'était la position du ministère à un moment donné. Toutefois, à la faveur des changements de ministres et de ce qui va se passer dans les mois qui viennent, il ne sait pas ce qui va ressortir des amendements. Il pense que le travail le plus difficile va être ministre devant les députés de l'Assemblée nationale et surtout la présider. Il faudra prendre du temps, car la discussion parlementaire va être souvent agitée. Raison peut-être de revenir à la ruralité par le biais de partis très opposés sur le papier, mais qui ont le même discours. Ils vont peut-être réussir à se coaliser.

M. DEFLESSELLE témoigne qu'il est maire d'une commune où une habitation n'a pas l'eau courante. Elle est située à 1,5 km de la commune et il ne sait pas comment lui amener l'eau courante.

M. BARBIER pose la question de savoir si, dans la perspective du prochain Forum Mondial de l'Eau, certains membres du bassin souhaitent y participer, sur quels sujets et avec quelle vraie crédibilité vontils le faire. Soit ils se positionnent sur le sujet du quotidien où ils ont plutôt une expertise, soit ils travaillent sur une proposition.

Pour aller au-delà de ce que Monsieur PATRIS appelle le lien « air et l'eau », il pense également que Monsieur LEVEUGLE, absent, membre de la Chambre d'Agriculture dirait qu'il faut ajouter également les sols vivants, c'est-à-dire l'agronomie. Ils sont convaincus du bien-fondé du tripode entre l'air, l'eau et les sols. Si ces derniers ne sont pas vivants, ils n'infiltrent pas et mettent les matières en suspension. Il faut avoir des sols vivants, un air de qualité pour ne pas dégrader la qualité de l'eau.

Si dans trois ou quatre ans, l'Agence est capable de faire une proposition sur cet aspect, cela donnerait du sens à une mobilisation des membres du Comité de Bassin. Sans aller jusqu'à parler de démarche plus structurée, car la délégation l'était, il avance plutôt la notion de proposition collective du Comité de Bassin à proposer au Forum Mondial de l'Eau.

Mme VERCAMBRE note que c'est une idée très intéressante pour le prochain Forum qui se déroulera à Bali. D'autant que ces pays développent une agriculture qui n'est pas nécessairement durable.

Elle revient également sur une question précédente concernant les Journées mondiales en précisant qu'elles sont l'occasion de communiquer. Les Forums sont des événements importants, mais le PFE participe également au Sommet Mondial des Systèmes Alimentaires qui se tient aux Nations Unies. C'est aussi un moment où parler de ce genre de sujet. Les Forums ne sont pas l'alpha et l'oméga des événements sur l'eau. D'autres, à son sens, ont autant de retombées. Les Forums en tant que grandmesse de l'eau qui a lieu tous les trois ans sont uniques, mais il faut également aller défendre le sujet de l'eau ailleurs. Elle cite l'initiative portée par le PFE à l'occasion des travaux de la conférence 2023 de faire parler les usagers de l'eau. Raison pour laquelle elle évoquait les Comités de Bassin et les travaux menés en agence. Il est nécessaire que les différents secteurs se parlent.

Aller à la COP climat, c'est parler avec les autres. Ne pas le faire, c'est se parler à soi-même entre personnes convaincues, qui connaissent les enjeux n'apporte pas grand-chose sinon apprendre de temps en temps quelque chose qu'on ignore sur l'eau. C'est avec ceux qui utilisent l'eau, ceux qui la polluent qu'il faut faire des alliances. Il est donc nécessaire d'aller aux COP sur l'agriculture, aux COP sur le climat pour le lien entre l'énergie et l'eau, etc. Elle invite les membres du Comité à les contacter s'ils ont du temps à leur consacrer, car le PFE est là pour travailler avec eux sur ces points.

H

A

M. PATRIS observe qu'on continue à travailler en silo avec la COP. Il est toujours question de climat, mais jamais de la vie comme si l'air n'avait rien à voir avec le climat.

Mme VERCAMBRE lui répond que, justement, il n'y est pas question de l'eau non plus. D'où la présence du PFE.

M. HAUSSOULIER remercie Madame VERCAMBRE pour sa participation et l'éclairage très utile sur son organisme. Il souligne la capacité qu'elle a eue de faire une présentation exhaustive des activités du PFE. Il constate combien l'école française de l'eau irrigue un certain nombre de décideurs publics à travers le monde. Cette école a des organismes de qualité qui peuvent permettre, il l'espère, de continuer à progresser sur ces sujets essentiels.

En écoutant Madame VERCAMBRE, il confesse avoir été tenté de relancer la discussion tant ce qu'elle dit est vrai. En s'appuyant sur l'exemple de collègues élus qui sont déjà allés dans ce genre de rencontre, il note qu'on en retire aussi quelquefois des idées, même des idées assez basiques. Cette idée, ramenée par un élu de la Somme, va faire école dans son département puis au-delà. C'est de cette façon que des équipements sportifs peuvent naître... Parce que des élus ont vu une idée et qu'ils se sont dit « pourquoi ne pas le faire chez eux ». Tout cela participe au final à ce que les pratiques s'améliorent. Il y est très favorable. Pour être également issu du monde de l'industrie, il sait que ce n'est pas là-bas que se gagne forcément l'argent, mais que c'est là-bas que les grandes marques sont connues et reconnues. Cela fait partie du commerce. Il ajoute qu'ayant travaillé dans le secteur des travaux publics, il sait combien la France a la chance d'avoir des grands distributeurs d'eau qui font partie des leaders mondiaux ainsi que de grands groupes mondiaux du BTP également. Les premiers, c'est la France qui les a apportés. Ce n'est parce qu'elle compte 60 millions d'habitants sur une planète qui en fait six milliards, c'est parce qu'elle a des ingénieurs de qualité, une école des Ouvrages d'art qui date d'Eiffel et d'autres personnalités comme Ferdinand de Lesseps.

Il remercie Madame VERCAMBRE au nom de cette Commission et de l'Agence de l'Eau bien représentée par sa Directrice Adjointe et les collaborateurs présents. Il l'invite à rester si elle le souhaite ou quitter la réunion si elle a des obligations.

Mme MATYKOWSKI poursuit la présentation du diaporama de séance concernant la présence de la délégation Artois-Picardie au FME 2022. Elle évoque notamment l'espace jeunesse mis en place, la mise en valeur de la mixité -coopération décentralisée et accords institutionnels.

Mme VERCAMBRE quitte la séance.

2 - SITUATION DES ENGAGEMENTS

Mme MATYKOWSKI en référence au diaporama et au dossier de séance, présente la situation des engagements avec les dossiers concernant cette commission.

Elle rappelle que la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable donne un avis sur l'ensemble des dossiers de participations financières qui lui sont présentés et qui feront l'objet d'une décision en Conseil d'Administration du 1^{er} juillet prochain.

Remarques et Débats :

M. HAUSSOULIER rappelle qu'il avait fait des observations à la faveur de la parité qui doit aujourd'hui être de mise au sein du Conseil d'Administration.

Il regrette que les liens entre les commissions du Comité de Bassin et le Conseil d'Administration ne soient plus effectifs, du fait du changement de représentation : Il ne dit pas que celles et ceux qui sont aujourd'hui administrateurs au Conseil d'Administration – il ne l'est plus – ne le font pas mais il se Procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable du 24 juin 2022



souvient que le Préfet, coordonnateur de bassin, en présidant les travaux du Conseil d'Administration - sous contrôle du Directeur Général, lui-même sous l'égide du Préfet – permettait quelquefois de reparler de la position donnée par la Commission.

Ce n'est plus aujourd'hui le cas, mais il comprend qu'il faut de la place pour tout le monde. Il se souvient que l'ancien préfet de région - il n'a pas eu l'occasion de siéger au sein du CA avec le préfet actuel - en

donnait l'opportunité.

Le Directeur Général a certainement toute vocation à le faire, mais la seule qualité qu'il n'a pas est d'être élu au suffrage universel. Il pense qu'après tout lorsqu'on est représentant d'un certain nombre d'organismes et désigné par ses pairs, c'est une qualité qui n'est pas neutre.

C'est une des faiblesses qu'il avait soulevées : la Commission émet un avis, mais le Conseil d'Administration n'est pas certain de suivre. La difficulté serait à l'avenir de devoir défendre mordicus un avis rendu que le Conseil d'Administration ne considérait pas comme étant dans sa ligne. Et ce, sans avoir le retour de ce qui a été dit. Il ne pense pas que la situation se présente aujourd'hui, mais auparavant le Conseil d'Administration suivait les avis de la Commission. Si demain, il y avait un problème entre le Conseil et la Commission, il serait preneur qu'on lui en fasse état, car la question se poserait alors de savoir à quoi sert une Commission qui instruit les positions arrêtées ici si le Conseil d'Administration ne tient pas compte de ses avis.

Mme MATYKOWSKI assure que le Président de Commission qu'il est en serait informé si le cas se présente. Elle précise qu'elle n'a pas une très grande ancienneté dans l'Agence, mais elle pense que ce cas de figure ne s'est jamais présenté. Toutefois, il peut potentiellement arriver. Elle rappelle notamment les discussions sur les zones rouges. Elle relève qu'au moment du renouvellement des instances, Comité de Bassin et Conseil d'Administration, la parité était inscrite dans la loi et s'est imposée à tous dont au Préfet. C'est une volonté nationale. Elle suggère, sur le ton de l'humour, que pour le prochain renouvellement des membres, des présidentes de commission soient également élues pour respecter cette parité.

M. HAUSSOULIER renchérit en précisant que la Présidente de Commission devrait aussi cumuler la fonction d'administratrice du Conseil d'Administration.

Mme MATYKOWSKI le confirme. Elle renvoie Monsieur HAUSSOULIER à ses propos sur le respect de la parité et le fait qu'il n'était pas au CA.

M. HAUSSOULIER lui répond qu'il y a 102 départements en France. Il l'invite à compter le nombre de présidentes de départements. Il constate que la loi n'a pas encore obligé les hommes à changer de sexe pour laisser leur place aux femmes. Il trouve que c'est assez désobligeant pour les femmes qu'il faille imaginer la nécessité de quotas pour qu'elles puissent se réaliser. Il connaît des femmes, membres du gouvernement, passé et actuel, qui n'ont pas besoin de quotas pour exister dans la vie politique. Il l'assure. Mais le législateur l'a voulu. Il remarque que ce qui vaut aujourd'hui, ne vaudra pas forcément pour demain.

Avant de passer au détail de la présentation des dossiers par Madame DERICQ, Mme MATYKOWSKI précise qu'un certain nombre de dossiers ont été examinés en commun avec le fonds eau du Dunkerquois.

M. LEFEBVRE, suivant particulièrement ces dossiers, souligne l'importance pour les fonds « eau » de s'appuyer sur une structure porteuse des projets.

Mme MATYKOWSKI explique que suite à Dakar, elle a eu l'occasion de commencer à travailler aussi sur un fonds eau avec la Métropole Européenne de Lille. D'autres partenaires sollicitent l'Agence : le Département du Pas-de-Calais sur le Burkina Faso, la commune de Loos-en-Gohelle sur le Bénin et la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin sur le Mali.

m

4 - COOPERATION DECENTRALISEE

Mme DERICQ, en référence au diaporama et au dossier de séance, présente les dossiers de coopération décentralisée soumis à avis de la commission avant décision du Conseil d'Administration.

Il s'agit de 19 dossiers sur la sous-ligne 1330, Coopération décentralisée, pour un montant total d'autorisation d'engagement de 586 380 € :

Elle précise qu'est remise sur table et au diaporama de séance, en complément du dossier de séance, la grille d'analyse des dossiers (ci-dessous après la liste des dossiers).

Dossier	Maître d'Ouvrage	Objet	Localisation	PF Agence (euros)
3299700	Association Fraternité Tout Horizon	Accès à l'eau potable en milieu scolaire	Fianarantsoa - Madagascar	6 625
3329900	AMAEDC	Eau potable	Akono - village de Nkol Nlong - Cameroun	13 448
3296500	Association Elans	Eau et assainissement	Département de la Ménoua - Ouest du Cameroun	41 250
3298200	Association GDCAM Nord Europe	Programme « eau potable et assainissement »	Congo- Moulenda	35 000
3320000	Association Roncq Selinkegny	Eau et assainissement	Région de Kayes - Mali	4 099
3319200	Association Eclaireuses et Eclaireurs de France	Eau	Commune d'Allada - Attogon - Bénin	15 169
3299800	Association Cap-Vert Amiens	Eau potable et assainissement	île de Santiago - Fundura et Achada Fora - Cap-Vert	40 000
3299900	Association Cap-Vert Amiens	Eau et assainissement	île de Santiago - Passo Vaca - Cap-Vert	40 000
3320400	Association Avenir Ecoles Cap-Vert	Eau potable et assainissement	Sao Miguel - Machado, Pedra Larga, Fundo – Cap-Vert	35 320
3300000	Association Grain de Seneve	Eau potable et assainissement pour améliorer la vie des élèves et des populations	Région Maritime - Adjové - Togo	40 000
3324300	Association Grain de Seneve	Eau potable et assainissement pour améliorer la vie des élèves et des populations	Région des Plateaux - Yéviépé - Togo	40 000
3324400	Association Grain de Seneve	Eau potable et assainissement pour améliorer la vie des élèves et des populations	Région Maritime - Ganavé - Togo	40 000



3298000	Association Les perles du Faso	Accès à l'eau potable et à l'assainissement	Région de l'Est - Burkina Faso	34 880
3297100	Association Les perles du Faso	Accès à l'eau potable et à l'assainissement	Région de l'Est - Burkina Faso	34 880
3298100	Association Les perles du Faso	Accès à l'eau et à l'assainissement	Région de l'Est - Burkina Faso	34 928
3296600	Association Fasolidarité	Développement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement	Région de l'Est - Burkina Faso	34 655
3321500	Association Fasolidarité	Développement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement	Région de l'Est - Burkina Faso	34 695
3321600	Association Fasolidarité	Développement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement	Région de l'Est - Burkina Faso	33 905
3299400	Association Inter Aide	Amélioration de l'accès à l'eau potable et renforcement des acteurs locaux pour une maintenance pérenne des ouvrages en milieu rural	Province de Nampula - Mozambique	27 526

h N

GRILLE DE CRITERES CPAIDD du 24 JUIN 2022

₹0	AMAEDC	Bars Cameroun	GDCAM Corgo	Raraq Selinkagny Mali	Edsirence of Edsirence de France Bérin	2 Cap Vert. Aniera	Averir Ecologi Cap-Vert	3 Grain de Semene 3 Less Perfece du Togo Franco	3 Les Perfee du Fasso	3 Fasolidarité	the Masmilton	
Q A	Dept59, Riegon HDF, FED	FED, MSL	MEL Vdesoq	MEL	ME	Region HDF	AE Se Orier	MEL, NOREADE	Depti2, Lievin	Depti2, Liésin	FE St Onier, AFD	
	1	. 0	0	1	0		+		- 1	1	0	l: ran I: ai
	40	+	-	1		3	1	1	1		1): pse do programmo pluriamud : programmo pluriamud
	m	v	n	ų	4	٠,	4	e	7	,	7	lá 3: Euch satrique catarette avac la politique de l'asu là 5: vales sociologique
		-	-	-	-	-	-	÷	1		1) : non prévu i : éboit dans le projet et prévu au budget
-		-	-	+	1		1	1	1	1); non prévu : programme de suivi
+		1	1	+	1	0	1		į, į		1); nan : oui
٠		1	1	1	1	1	1	1	1) : comité de gestion : mise en place d'un service avec formation
-		0	0	o	1	ı	0	0	1	1	0) : appart des 5 % : misse en place d'appirations de sensibilisation
0			0	-	0	N		0	0	0	0	0:mai 1:jundape 2:un programme apdolique à l'ous (forts co.)
9		ø	10	F	10	12	12	6	#	#	6	



Remarques et Débats :

M. DEFLESSELLE demande si pour les projets en zone rouge, l'Agence garde les mêmes conditions que celles mises en place quatre à cinq ans auparavant.

Mme DERICQ le confirme en précisant que l'Agence les a enrichies en suivant les recommandations des ambassades et de la préfecture.

Mme MATYKOWSKI rappelle que la dotation Coopération Décentralisée s'élève à 910 000 € pour l'année 2022. 45 000 € ont déjà été engagés. Les 19 projets qui viennent d'être présentés représentent 586 380 €. Si, en fonction de l'avis de cette Commission et du Conseil d'Administration, ces projets sont acceptés, il resterait 278 620€ pour la seconde CPAIDD de l'année.

M. HAUSSOULIER demande s'il y a des remarques concernant ces présentations. En soulignant la qualité d'analyse faite en interne et les assurances obtenues de la part des porteurs de projets ou des associations partenaires, il invite à considérer que l'argent de l'Agence est bien mobilisé sur les missions qui lui sont dévolues. Cependant, il n'exclut pas qu'un jour, il y ait des déconvenues dans la mesure où personne ne peut aller sur place. Il faut faire confiance.

Mme DERICQ explique que c'est pourquoi l'Agence s'appuie sur les collectivités partenaires qui peuvent parfois se déplacer. Elle ajoute qu'il y a toujours sur place une association qui assure le relais. Elle prend l'exemple du Burkina Faso où la présidente de l'association a été reçue, il y a un mois, à l'ambassade de France pour évoquer l'accord qui allait être signé afin de rassurer également l'Agence sur la bonne destination des financements.

Mme MATYKOWSKI confirme que l'idée est bien de sécuriser et les financements et la Commission sur ces sujets. Un certain nombre de dispositifs et de liens avec les ambassades sont mis en place.

Mme DERICQ explique que l'Agence suit les recommandations de la Commission, mais ne peut pas aller au-delà.

M. HAUSSOULIER concède qu'il est impossible d'envoyer quelqu'un sur place.

Mme MATYKOWSKI ajoute surtout en zones rouges.

M. LEFEBVRE fait observer qu'aucun projet ne dépasse 40 000 €. La répartition du risque financier est sécurisante.

M. HAUSSOULIER souscrit à cette remarque en notant toutefois que le risque se concentre de ce fait sur quelques associations. Il note cependant la nécessité de faire confiance d'autant que ce sont des associations avec lesquelles l'Agence a déjà travaillé auparavant. Elle a pu suivre les travaux réalisés en s'étant rendu déjà au Burkina Faso notamment.

Mme DERICQ précise que l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a aussi des projets là-bas. Quand une agence se rend sur place pour vérifier les projets, elle regarde également ceux des autres agences.

M. HAUSSOULIER objecte simplement que cela fait déjà un certain temps que personne ne peut se rendre au Burkina Faso.

Mme MATYKOWSKI acquiesce, mais précise qu'il y a un projet d'évaluation en inter-agences sur le modèle de celui réalisé au Togo. L'objectif aujourd'hui est de l'externaliser et de faire appel à un bureau d'études extérieur. Le projet concerne Madagascar et l'appel d'offres devrait être finalisé à la fin de l'année pour une mise en œuvre en 2023. Elle souligne que c'est aussi une autre façon de vérifier que l'argent a bien servi à ce à quoi il était destiné.

M. DEFLESSELLE rappelle qu'il y a trois ou quatre ans une évaluation avait été réalisée par un bureau d'études pour un montant - de mémoire - de 40 000€. Il n'a rien retenu de ce qui avait été expliqué et du

M

rapport remis. Il juge lamentable de donner de l'argent à des bureaux d'études qui expliquent « vite fait, bien fait un petit rapport » dont il ne reste rien.

Mme DERICQ propose de renvoyer le rapport à Monsieur DEFLESSELLE.

M. DEFLESSELLE explique que, selon lui, ce n'est pas ce qu'il faut faire. Il préférait que quelqu'un de l'Agence aille sur place. Quelqu'un qui a pris le projet au départ et qui voit ce qui est réalisé. Non une association d'associations qui va constater ce qui s'est fait. Il trouve cela lamentable.

Mme DERICQ redit que c'est un bureau d'étude qui, justement, est objectif.

- M. DEFLESSELLE ballait l'argument en évoquant son expérience d'un bureau d'étude mandaté pour un rapport sur la question de « comment bien grandir à la campagne ». Il a coûté 800 000 € pour ne rien avoir du tout au final.
- M. HAUSSOULIER conclut que l'objet du débat ne porte pas sur le procès des bureaux d'études. Il rappelle cependant l'essai d'externalisation de l'analyse pour s'apercevoir, in fine, qu'il est aussi possible de bien faire les choses en interne.
- **M. BARBIER** demande à Madame DERICQ si des associations du bassin Artois-Picardie mobilisent des fonds d'autres Agences de l'Eau sur des projets internationaux.

Mme DERICQ précise que cette mention est indiquée pour tous les projets. Dans le cas présent, il n'y en a pas.

M. BARBIER repose la question plus spécifiquement sur des associations du bassin qui mobiliseraient par exemple des fonds de l'agence Rhône Méditerranée Corse. Il trouverait intéressant d'avoir ce reporting.

Mme DERICQ indique que le travail est toujours mené en inter-agences. Dès qu'une association vient d'un bassin, ce dernier communique le montant du financement alloué.

M. BARBIER en conclut qu'il y a donc une transparence.

Mme DERICQ le confirme. Il y a assez souvent des rencontres entre agences.

M. BARBIER prolonge son intervention en rappelant la discussion qui avait eu lieu en Comité de Bassin ou en Conseil d'Administration sur le fait de travailler avec des ambassades. Elles pourraient prendre le relais. Sans aller jusqu'à auditer, elles pourraient du moins vérifier les projets pour lesquels il n'est pas possible de se rendre sur place.

Mme DERICQ rappelle que c'est le cas pour le Burkina Faso. Il est impossible de le faire partout, car les ambassades ne disposent pas forcément du personnel sur place pour travailler sur le thème de l'eau.

Mme MATYKOWSKI précise que dans la mesure où il y a beaucoup de projets au Burkina Faso qui s'inscrivent dans la durée, l'agence bénéficie d'un bon partenariat avec cette ambassade.

- M. DEFLESSELLE maintient que c'est important, y compris pour les membres de la Commission, d'aller sur place. Il fait part de sa propre expérience de son voyage à Dakar qui a changé sa façon de voir les ONG. Il avait un a priori sur la réalité du travail qu'elles effectuaient et un doute quant à la confiscation possible pour leur bien propre d'une partie de l'argent alloué. Une fois sur place, il s'est rendu compte du travail qui est fait. D'où l'importance pour les membres d'aller sur place.
- M. HAUSSOULIER remercie pour ces interventions. Il propose de procéder au vote formel de la Commission sur les propositions qui sont faites. Il rappelle quelques conflits d'intérêt soulevés par la participation de certains membres dans des structures intercommunales dans lesquelles ils siègent.



Mme MATYKOWSKI précise que sur les dossiers de coopération décentralisée, il n'y a pas de conflit d'intérêt parmi les membres présents.

La délibération « ACTION INTERNATIONALE - COOPERATION DECENTRALISEE » reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la CPAIDD du 24 juin 2022 et est transmise pour décision du Conseil d'Administration du 1er juillet 2022.

5 - COOPERATION INSTITUTIONNELLE

Mme DERICQ, en référence au diaporama et au dossier de séance, présente le dossier de coopération institutionnelle soumis à avis de la commission avant décision du Conseil d'Administration.

Il s'agit d'un dossier sur cette sous-ligne 1331, Coopération institutionnelle, pour un montant total d'autorisation d'engagement de 19 600 € (avec décision du Directeur de 50 000 € en cours d'instruction). L'Agence intervient à hauteur de 35 %. Le budget total est de 56 000 €. Le projet va permettre de faire vivre l'accord institutionnel entre Dunkerque et Bizerte sur la question de l'eau et de la jeunesse.

Dossier	Maître d'Ouvrage	Objet	Localisation	PF Agence (euros)
3330000	Association CEFIR	Buvons jusqu'en l'an 3000 – éligible Fonds Eau du Dunkerquois	Tunisie – gouvernorat de Bizerte	19 600

La délibération « ACTION INTERNATIONALE - COOPERATION INSTITUTIONNELLE »

reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la CPAIDD du 24 juin 2022 et est transmise pour décision du Conseil d'Administration du 1er juillet 2022.

N'a pas participé pas au vote et au débat : Bertrand RINGOT - Communauté urbaine de Dunkerque (Mandat à M. HAUSSOULIER).

Monsieur le Président HAUSSOULIER remercie les membres de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable et clôt cette séance du 24 juin 2022 à 16h00.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION PERMANENTE **DE L'ACTION INTERNATIONALE** ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Stéphane HAUSSOULIER

LE DIRECTEUR GENERAL

DE L'AGENCE

Thierry VATIN

Procès-verbal de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Publié ent Durable

24 juin 2022 1 6 NOV. 2022

Sur le site internat de l'Agencé

23